

LA NINTENDO SWITCH ARRIVE A LA BIBLIOTHEQUE POUR LES PROCHAINES VACANCES!



*Exceptionnellement : Animation réservée aux collégiens
et lycéens habitants la commune.*

MERCREDI 15 AVRIL

MERCREDI 22 AVRIL

MERCREDI 29 AVRIL

De 14h00 à 17h00

MERCREDI 06 MAI

*Avec Arms, Just Dance 2019, Rayman Legends, The Legend of
Zelda, Super Mario Maker 2 et Odyssey, Fifa 18, Minecraft Assassin's
Creed III, Mario + Lapins crétins Kingdom.*

**Comment jouer? En étant inscrit à la bibliothèque et en
réservant votre créneau horaire.**

INSCRIPTION GRATUITE LE MERCREDI DE 13H00 à 17H00.

Renseignements complémentaires auprès de la responsable.

Charte d'utilisation des jeux vidéo à la bibliothèque de NEULLIAC.

La bibliothèque met à la disposition de ses usagers 1 console de jeux vidéo Nintendo SWITCH **les mercredis 15, 22 et 29 avril 2020 et le mercredi 06 mai 2020, de 14H00 à 17H00**. L'utilisation de la console est soumise à l'acceptation du règlement intérieur de la bibliothèque et à l'approbation écrite de la présente charte d'utilisation.

-L'accès à la console est ouvert uniquement aux enfants de Neulliac inscrits dans un collège ou lycée.

-Le service est accessible uniquement sur réservation, sur place, les mercredis après-midi auprès de la responsable de la bibliothèque.

Il est limité à 1h par jour et par personne. En cas de retard de plus de 10 minutes, la réservation est considérée comme annulée et le créneau peut être attribué à un autre utilisateur.

-Les jeux multi-joueurs étant en utilisation sur place (4 joueurs au maximum), un usager s'inscrivant seul ne peut refuser d'autres inscriptions simultanées sur la même console et doit accepter le mode multi-joueurs.

-Les accessoires nécessaires au jeu sont remis à l'utilisateur en échange de **sa carte d'abonné en cours de validité**. Il s'engage à faire bon usage du matériel prêté. En cas de détérioration, l'utilisateur inscrit devra rembourser ou remplacer le matériel.

-La consommation de boissons et de nourriture est interdite lors de l'utilisation de la console. Il est recommandé aux utilisateurs d'avoir les mains propres pour le bon fonctionnement des manettes mises à leur disposition.

-Seul le personnel de la bibliothèque est habilité à manipuler la console. Le choix des jeux est soumis aux limitations d'âge légal mentionnées par le PEGI* : seuls les jeux indiqués en PEGI 3, 7 ou 12.

-L'utilisateur s'engage à adopter une attitude modérée afin de ne pas gêner les autres usagers de la médiathèque. **Le personnel est autorisé à interrompre une séance en cas de comportement excessif des joueurs ou de non-respect du présent règlement**. En cas de problème récurrent, un utilisateur peut être exclu temporairement ou définitivement du service.

Je soussigné..... Accepte les conditions
d'utilisation du présent règlement.

Date

Signature